



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 16/05/2023

VERTBAUDET : EXÉCUTION DE LA DÉCISION DE JUSTICE

Par constat d'huissier du 15 mai 2023, l'entreprise Vertbaudet a demandé le concours de la force publique afin de mettre à exécution l'ordonnance rendue le 21 mars 2023 par le tribunal judiciaire de Lille, pour procéder à l'expulsion de tout occupant illicite de son site, situé au 14 avenue industrielle à Marquette-lez-Lille, et s'étant réinstallé suite aux expulsions des 24 mars et 17 avril, bloquant les différentes entrées du site et perturbant la vie économique de l'entreprise et son fonctionnement.

En ce qui concerne la voie publique, de nombreux et graves troubles à l'ordre public ont également été constatés ces derniers jours mettant en danger l'intégrité physique des personnes présentes sur le site, notamment les centaines de salariés y travaillant (incendie volontaire d'un poste électrique, tirs d'artifice et de mortiers à proximité d'une entreprise définie comme installation classée pour la protection de l'environnement, entrave régulière à la circulation dans une zone industrielle comprenant de nombreuses entreprises,...).

La préfecture est donc intervenue ce mardi 16 mai 2023 pour exécuter une décision de justice.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)